



Master 2

Écologie du paysage

Nouvelle formation
2026/2027

ésaj École
supérieure
d'architecture
des jardins
GroupeSOS

Penser l'écologie de nos territoires

LE RÔLE CENTRAL DE L'ÉCOLOGUE

La transition écologique transforme la façon d'aménager les territoires. Désormais, l'enjeu est de comprendre les dynamiques du vivant, de restaurer des milieux dégradés, et d'intégrer la biodiversité dans les projets.

C'est dans cette perspective que l'ésaj ouvre le master 2 **Écologue du paysage** — une formation inédite, en un an, qui forme des spécialistes aptes à analyser les écosystèmes, cartographier les enjeux, restaurer des milieux, accompagner les politiques publiques ou développer des stratégies territoriales, en s'appuyant sur des champs en plein essor (renaturation, génie écologique, agroécologie, économie circulaire...)

Forte de sa culture de projet tournée vers le vivant, l'ésaj confirme sa position : celle d'un établissement qui prépare des professionnel-le-s capables d'imaginer des paysages résilients, innovants et attentifs aux écosystèmes.

Former des écologues du paysage, c'est répondre aux besoins des territoires d'aujourd'hui et de demain. C'est donner aux étudiant-e-s les compétences pour concevoir des projets qui réparent, régénèrent et réinventent nos milieux de vie.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Le master 2 **Écologue du paysage** repose sur une pédagogie active et professionnalisante. Les étudiants alternent cours fondamentaux, ateliers de projet, sorties de terrain et stages en milieu professionnel. La formation valorise également le travail collaboratif, les études de cas réels et le développement de l'analyse scientifique à travers un mémoire et un grand projet territorial.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Acquérir une compréhension approfondie du fonctionnement des écosystèmes et des milieux
- ▶ Être capable de conduire un diagnostic écologique sur la faune et la flore
- ▶ Savoir concevoir et piloter des projets d'aménagement, de renaturation ou de restauration intégrant les principes de l'écologie scientifique

COMPÉTENCES VISÉES

Le master forme des professionnel-le-s capables d'articuler expertise écologique et capacité de conception. Les diplômé-e-s sauront établir un diagnostic écologique, en retranscrire les enjeux et les préconisations de façon opérationnelle à destination des concepteurs, élaborer des stratégies de gestion ou de renaturation, et communiquer leurs analyses auprès d'acteurs variés.

QUELS MÉTIERS ?

Les diplômé-e-s peuvent intégrer des postes d'écologue, chargé-e de mission biodiversité, chargé-e d'études en environnement, ingénieur-e en génie écologique, responsable de projets de renaturation, ou encore chargé-e de planification écologique.

QUELLES STRUCTURES ?

Les écologues trouvent leur place dans les bureaux d'études, les collectivités territoriales, les agences de paysage, les établissements publics (PNR, conservatoires, agences de l'eau), les ONG, ou les entreprises engagées dans des démarches environnementales.

POUR QUI ?

Le master **Écologie du paysage** est ouvert à tout·e candidat·e détenant une première année de master ou un master complet dans l'une des disciplines suivantes :

- ▶ Architecture du paysage
- ▶ Urbanisme / Aménagement
- ▶ Environnement
- ▶ Géographie & Architecture
- ▶ Sciences de la vie
- ▶ Sciences de la Terre et de l'Environnement
- ▶ Écologie et biologie des organismes
- ▶ Génie écologique

Premier semestre

FONDEMENTS ET PREMIÈRES MISES EN PRATIQUE

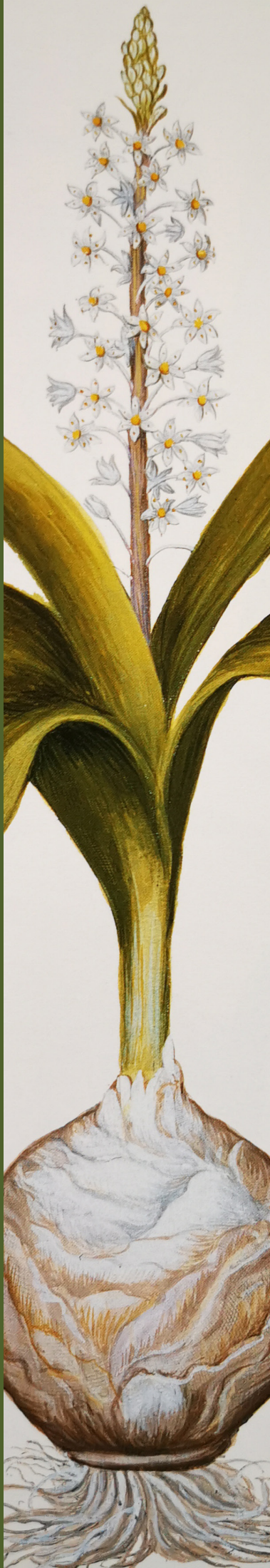
Le premier semestre du master **Écologie du paysage** pose les bases scientifiques et techniques de l'écologie du paysage. L'objectif : acquérir une compréhension solide du fonctionnement des écosystèmes, des milieux et de leurs dynamiques grâce à des enseignements en écologie, hydrologie, pédologie, géohistoire de la pensée écologique... Les étudiant·e·s conçoivent des projets de renaturation et se forment aux outils du métier : cartographie, SIG, relevés de terrain, diagnostic écologique, représentation graphique et communication de projet. Deux ateliers structurent le semestre : l'un dédié à la conception écologique appliquée, le second consacré à la planification territoriale et à l'analyse d'impacts.

Second semestre

SPÉCIALISATION ET PROFESSIONALISATION

Le second semestre du master **Écologie du paysage** renforce l'expertise et développe l'autonomie des étudiant·e·s. Les enseignements approfondissent le génie écologique, l'agroécologie, la gestion hydrologique et la maîtrise des outils techniques (SIG avancé, diagnostics approfondis). Les étudiant·e·s sont invité·e·s à concevoir des projets écologiques en milieux contraints — urbains, industriels ou densément anthropisés — et à intégrer les enjeux d'économie circulaire et d'évaluation environnementale. Le second semestre articule également formation à la recherche, mémoire individuel, et un projet d'emprise territoriale mobilisant l'ensemble des compétences acquises. L'année s'achève sur un stage de 4 à 6 mois, tremplin vers les métiers de l'écologie du paysage.





RECONNAISSANCE DE L'ÉSAJ

Fondée en 1966, l'ésaj a été le premier établissement d'enseignement supérieur en France exclusivement dédié à la formation d'architectes paysagistes. L'école s'est imposée depuis plus de 50 ans comme une référence dans le secteur. L'ésaj est reconnue par la Fédération Française du Paysage (FFP), et par la Fédération Internationale des architectes paysagistes (IFLA Europe).

CALENDRIER DE LA FORMATION

Les cours ont lieu de septembre 2026 à avril 2027, et sont répartis sur trois jours chaque semaine (mercredi, jeudi et vendredi). Au terme des deux semestres de cours, un stage en entreprise de 4 à 6 mois doit être effectué pour valider le diplôme.

LIEU DE LA FORMATION

Dans les locaux de l'ésaj dans le cinquième arrondissement de Paris, au 13 rue Santeuil, à trois minutes à pied du Jardin des Plantes.

COÛT DU DIPLÔME

La formation coûte 5 990€ TTC. Elle peut être réglée en une ou trois échéances.

Le master Écologie du paysage est accessible uniquement en formation initiale, et ne peut donc pas faire l'objet d'un financement par OPCO, France Travail ou CPF.

PROCÉDURE D'ADMISSION

Contactez-nous à admin@esaj.asso.fr pour recevoir le formulaire de candidature. Une fois votre dossier envoyé à l'école, vous serez convoqué-e pour un entretien avec la direction.

DES QUESTIONS ?

Écrivez-nous à admin@esaj.asso.fr